





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4211

Rapport d'inspection - Installation électrique domesti	que BT / TE	3T existan	te
N° de rapport: 23. 160.4.6.10.			
Concerne :   ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique	_ ,		
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :		.9	
Demandeur: Coh. T. Coleen SchANG	.,		
Concerne: A contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique.  Type d'habitation: maison appartement autres:  Demandeur:	<i>'C'</i>		
Adresse de la visite THER CERINZE 37	1124	-694	1 Was
Personne sur place :	client :	<i></i>	
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 276 bis et dérogations 271	bis 🛭 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Boodilption do i motanda i i iona			
Tension d'utilisation : X Protection générale du branch	ement : 🖊🕖	A	0
□3N400 V □3x230V □2x230V ☑ 1N400V Nombre de tableaux : 2 r	nombre de circ	uits terminau	x: 2
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	×		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	×		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		Y	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		V	^
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	V		
Résistance de dispersion de la prise de terre :	2		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv	iduel de l'agen	t SOCOTEC E	RELGILIM ashl
Manquements / Notes :	iddel de l'agen	100001202	DELOION GODI.
manquements / Notes .			
11 .			
Veix Arrexe			
101010101010101010101010101101101111111			
Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochai	n contrôle péri	edique est à	effectuer   §
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite complén	nentaire est à	
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18	3 mois après s	ignature de l'	acte de
vente.	8320	207 to 27 E	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exampar le même organisme en vue de compléter le dossier.	nen complém	entaire est à	effectuer acte de exécuter
4044 1 V V V 100 100 100 100 V V V V V V V V	a du demandeu	r nour récontic	a .
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et vis Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL	a uu uemanueu	i poui receptioi	.   [3
Poul SOCOTEC BELGIOWASSES			6
CUFFARO			3
Compnico			





www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0220 23/16 015/04

<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Curis Ne
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Collrol
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
$\square$ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
<ul> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>
$\square$ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : 5. 7.75.
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: cun Si Ne  Haseace de plans est lans le remplacement RAPSOCO EC.  Au sels anneur de Terre & Pecant hannes BTO1(m)/0609-V  Les oblanges to con this fin des frise BTO1(m)/0609-V
99-V1